

## **Négociations commerciales 2018 catastrophiques et course irresponsable aux promotions :**

**L'ANIA, Coop de France, la FNSEA, et l'ILEC  
appellent l'Etat à faire respecter la loi et les engagements pris par tous.  
La grande distribution met sciemment en péril la filière alimentaire française.**

**Paris le 30 janvier 2018,**

A un mois de la fin des négociations commerciales 2018, agriculteurs, coopératives agricoles et entreprises alimentaires dénoncent d'une même voix le climat catastrophique dans lequel ces négociations se déroulent et la déflation tarifaire qui continue de caractériser les accords signés.

Cette année encore sont à déplorer les demandes de baisses de prix systématiques, la non prise en compte des hausses de matières premières, la banalisation des démarches « qualité » ou RSE, les menaces de déréférencement, les comportements irrespectueux et contraires à la loi dans les box de négociation, les opérations promotionnelles sauvages...

Force est de constater que malgré les engagements qu'elles ont pris lors des Etats généraux de l'alimentation en signant la charte « pour une équitable répartition de la valeur », les enseignes de la grande distribution n'ont pour l'essentiel rien changé cette année à leurs mauvaises pratiques.

Ainsi, les engagements de tous se heurtent au cynisme de certains qui continuent à mener leur guerre des parts de marché, au détriment de l'intérêt commun.

Combien d'exploitations agricoles, d'entreprises, de coopératives en difficulté, d'emplois détruits, d'investissements retardés voire abandonnés, avant de comprendre que se joue aujourd'hui, dans les box de négociation de la grande distribution, la survie du secteur alimentaire ?

Les agriculteurs doivent pouvoir vivre dignement de leur travail. Les coopératives et les entreprises doivent pouvoir investir et se développer.

Nous avons entendu jeudi dernier le Président de la République lors de ses vœux au monde agricole. L'Etat se montre déterminé et prêt à agir pour mettre fin à ce système de concurrence sauvage qui perdure depuis de nombreuses années.

Une nouvelle loi est indispensable mais avant cela, c'est dès les prochains jours que les engagements de tous les distributeurs devront se traduire en actes. L'Etat doit impérativement renforcer ses moyens de contrôler, dénoncer et sanctionner les pratiques illégales, faute de quoi l'esprit des Etats généraux de l'alimentation ne survivra pas au-delà du 1<sup>er</sup> mars 2018.

Nous en appelons à la responsabilité de tous les distributeurs. Nous pouvons encore mettre fin à l'aberration économique de la guerre des prix mortifère. Il n'est pas trop tard pour mettre en œuvre les conclusions des Etats généraux. C'est par l'excellence agricole et industrielle que nous pourrons répondre aux attentes des consommateurs et construire l'alimentation de demain.

---

## **Contacts presse**

---

### **Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)**

**Sophie Ionascu**

**01 53 83 92 38**

**06 81 17 94 60**

**[sionascu@ania.net](mailto:sionascu@ania.net)**

### **Coop de France**

**Cicommunication**

**Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP**

**01 47 23 90 48**

**[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)**

### **FNSEA**

**Arnaud Lemoine**

**01 53 83 48 83**

**06 13 24 19 19**

**[arnaud.lemoine@reseaufnsea.fr](mailto:arnaud.lemoine@reseaufnsea.fr)**

### **ILEC**

**Agence Pressario**

**Gypsie Bloch**

**06 23 75 21 67**

**[gypsie@pressario.fr](mailto:gypsie@pressario.fr)**

**Hortense Grégoire**

**01 46 24 19 80**

**[hortense.gregoire@pressario.fr](mailto:hortense.gregoire@pressario.fr)**